

20210607_DL_01

**OBJET : Compte de gestion
2020**

Date de convocation :
31 mai 2021

Date de séance :
7 juin 2021

Date d'affichage :
28 juin 2021

Membres en exercice : 46

Membres présents : 18

Membres votants : 30

*Séance en présentiel et
visioconférence*

*Règles de fonctionnement selon
l'ordonnance du 1^{er} avril 2020
et sa prolongation au 30
septembre 2021 par la loi
n°2021-689 du 31 mai 2021*

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 17h30

L'an deux mille vingt et un, le 7 juin à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : BLONDELLE Jean-Marie, BODIOU Thierry, DEBEUGNY François, DECLE Paul-Éric, DEMARCY Denis, EYNARD Francis, FOURNIER Jean-Michel, GEST Alain, GORRIEZ Jean, LEBRUN Christian, LEFEBVRE Julien, MAROTTE Philippe, MASSET Jacques, PARSIS Laurent, PAYEN Dominique, PENAUD Guy, ROY Mathilde.

Secrétaire de séance : Laurent PARSIS

Pouvoirs : James HECQUET à François DEBEUGNY
Jean-Luc WALIGORA à Julien LEFEBVRE
Anna-Maria LEMAIRE à Jean-Michel FOURNIER
Marc FOUCAULT à Alain GEST
Patricia POUPART à Laurent PARSIS
Fabrice FRION à Denis DEMARCY
Joël BEAUMONT à Philippe MAROTTE
Isabelle DE WAZIERS à Jean-Marie BLONDELLE
Jean-Philippe DELFOSSÉ à Jean-Dominique PAYEN
Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET
Jacky THUEUX à Jean GORRIEZ
Arnaud DE MONCLIN à Jacques MASSET

*Considérant les chiffres du Compte Administratif propres à l'exercice
2020 et ceux du Compte de Gestion 2020 de Madame le Trésorier du Grand
Amiens et amendes,*

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le compte de gestion 2020,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le compte de gestion 2020 est arrêté.

ARTICLE 2 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.